

AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO E-455

AVIS est par la présente donné,

QUE le conseil municipal de la Ville d'Otterburn Park, lors de sa séance ordinaire tenue le 21 décembre 2020, a adopté le Règlement d'emprunt numéro E-455 décrétant une dépense de 11 366 350 \$ et un emprunt maximal du même montant pour l'exécution de travaux de réhabilitation des infrastructures des rues Auclair, des Bouleaux, Desroches, Parkview, Pine et Rose.

QUE ledit Règlement a reçu le 5 février 2021, conformément à la loi, l'approbation du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation;

QUE ce Règlement d'emprunt numéro E-455 entre en vigueur au jour de la publication du présent avis.

En vertu des mesures prises par le gouvernement du Québec et de la fermeture de l'accès au public des bureaux municipaux, pour la consultation dudit Règlement, vous pouvez vous adresser au bureau du greffe par courriel à greffier@opark.ca ou par téléphone au 450 536-0303 poste 399.

DONNÉ À OTTERBURN PARK, LE 8 FÉVRIER 2021

Me Julie Waite, greffière